

Appel d'Offres N°05/2024

«Développement et mise en place d'une plateforme de gestion de la politique de sécurité gouvernementale pour l'Agence Nationale de la Cybersécurité –ANCS»

1- Objet :

Dans le cadre de l'exécution de ses missions fixées par le décret n° 17 de 2023 relatif à la cybersécurité ; L'Agence Nationale de la Cybersécurité (ANCS), se propose de lancer un appel d'offres, pour le développement et la mise en place d'une plateforme de gestion de la politique de sécurité gouvernementale, la plateforme devra permettre la gestion de plusieurs politiques de sécurité, tout en impliquant les différentes parties prenantes, notamment les organismes nationaux et les experts auditeurs. L'appel d'offres est composé d'un seul lot comportant les phases suivantes:

- **Phase I: Etude de cadrage**
- **Phase II: Architecture et conception générale**
- **Phase III: Conception détaillée et Réalisation**
- **Phase IV: Déploiement & test de la plateforme, documentation et formation**

Le lot est indivisible : Chaque offre doit comprendre la totalité des prestations de chaque phase du projet.

Chaque soumissionnaire doit présenter une seule offre de base sans variante. Une offre comprenant une variante ou plus, sera éliminée.

2- Conditions de participation :

Peuvent participer à cet appel d'offres, les sociétés de service en développement de logiciel informatique ou le groupement des sociétés de service de développement de logiciel informatique, du droit tunisien répondants aux critères explicités dans le cahier des charges et justifiant des conditions requises pour l'exécution du présent marché.

3- Retrait des dossiers :

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres peuvent télécharger le cahier des charges à partir du système TUNEPS : www.tuneeps.tn.

4- Présentation et envoi des offres :

La participation à cet appel d'offres se fera uniquement à travers le système d'achats publics en ligne « TUNEPS ».

Chaque soumissionnaire doit présenter avec son offre une caution provisoire, faute de quoi toute l'offre sera rejetée d'office. Les montants de la caution provisoire est égal à quatre mille cinq cent (4500) dinars:

5 -Date limite de la réception des offres :

La date limite de la réception des offres est fixée pour **le jeudi 20 février 2025 à 10h:00**. L'originale de la caution provisoire doit être déposée au plus tard le même jour et à la même heure que la date limite de réception des offres, directement ou par poste, dans une enveloppe anonyme scellée et fermée, au bureau d'ordre de l'ANCS, à l'adresse suivante: Agence Nationale de la Cybersécurité, 49 Av Jean- Jaurès 1000 Tunis – Tunisie et portera l'indication suivante: «A NE PAS OUVRIR » Appel d'offres N°05/2024 « Développement et mise en place d'une plateforme de gestion de la politique de sécurité gouvernementale» et sans aucune indication sur le nom du soumissionnaire. Le cachet du bureau d'ordre de l'ANCS faisant foi. L'ANCS décline toute responsabilité concernant les offres qui seraient parvenues après la date limite de la réception des offres.

6- Validité des offres :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de cent vingt (120) jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

7- Ouverture des plis :

L'ouverture des offres aura lieu au siège de l'ANCS à travers l'application TUNEPS, le jeudi 20 février 2025 à 11h:00. Les résultats de l'ouverture des offres seront publiés le jour même sur le site web : www.tuneeps.tn.

